Une formation gratuite pour accompagner les TPE-PME vers le numérique



Permettre aux petites entreprises de se former à des outils numériques et d'être sensibilisées à la transformation digitale, c'est ce que propose le programme de formation de France Num, porté par le plan France Relance. Entièrement gratuit, il s'adresse aux TPE et PME qui débutent dans le numérique, basées en France, ayant une existence légale d'au moins 2 ans, réalisant plus de 15 000 € de chiffre d'affaires sur le dernier exercice connu, disposant d'un ordinateur portable et d'un accès à internet, et qui ne sont pas déclarées en situation de liquidation judiciaire. Elles ne doivent pas avoir déjà été inscrites à deux accompagnements dans le cadre de ce programme.

Des sessions collectives en ligne ou en présentiel

Les thèmes abordés en formation sont variés et vont de la communication et la publicité au développement commercial en passant par le pilotage de l'entreprise ou encore la production et la fabrication, ou la gestion des ressources humaines... Les sessions sont collectives (6 et 20 personnes) et se déroulent soit sous un format court et condensé de sensibilisation (une demi-journée), en ligne ou en présentiel selon les cas, centré sur des difficultés opérationnelles

pouvant être résolues par des solutions ou des usages numériques spécifiques ; soit par parcours de plusieurs heures (environ 10h incluant du travail personnel) réparties sur 2 ou 3 semaines, pour tester des outils et des usages dans l'entreprise.

Pour en savoir plus : www.francenum.gouv.fr

© 2022 Les Echos Publishing